

Direction de l'environnement

Chargé(e) de mission transition énergétique des établissements médico-sociaux

Catégorie	Cadre d'emplois	Niveau de régime indemnitaire
Α	Ingénieurs territoriaux Attachés territoriaux	А3

La Direction

La Direction de l'Environnement (DE) met en œuvre la politique environnement du Département destinée à préserver, restaurer et mettre en valeur le cadre de vie d'exception en Savoie. Cette action s'inscrit dans une démarche de dynamiques durables dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de la transition énergétique, des espaces naturels et de la biodiversité pour lesquels elle exerce son activité d'assistance technique et financière. La DE œuvre au quotidien pour répondre aux enjeux de développement du territoire et animer des actions en direct ou pour accompagner les collectivités territoriales partenaires

La Direction de l'environnement compte 21 agents répartis en 3 services dont :

- Le service espaces naturels et biodiversité;
- Le service de l'eau ;
- Le service transition énergétique.

Objectifs du Service

- Réaliser un panorama exhaustif des enjeux de performance énergétique des établissements médicaux sociaux autorisés et financés par le Département (mais dont il n'est pas propriétaire)
- Produire une feuille de route priorisant les établissements et les programmes ou outils de mise en œuvre

FINALITES DE LA FONCTION

- Réaliser un état des lieux exhaustif des situations et besoins des établissements financés par le Département
- Proposer un plan d'action stratégique identifiant les leviers pertinents pour répondre aux enjeux climat-énergie auxquels font face les établissements médicaux sociaux accueillant un public fragile (réduction et décarbonation des consommations énergétiques des bâtiments, adaptation au réchauffement climatique et confort thermique)

MISSIONS

<u>Cartographie des situations et des besoins des établissements sociaux et médico-sociaux autorisés et financés par le Département de la Savoie, au regard des enjeux climat-énergie :</u>

- Collecter les informations nécessaires auprès des interlocuteurs pertinents sur le territoire
- Établir la liste exhaustive des établissements autorisés et financés ainsi que leur situation administrative (gestionnaires, nombre de bâtiments, propriétaires des bâtiments, financeurs de l'établissement, type de public accueilli, etc.) en lien avec les différents services concernés au pôle social du Département
- Construire un outil permettant une entrée par établissement, par gestionnaire, par propriétaire ou par bâtiment
- Compléter l'outil avec, pour chaque entrée, un panel d'informations permettant de connaître le niveau de prise en compte des enjeux énergétiques (démarches engagées, nature des démarches, porteurs et financeurs des démarches, besoins restants) et le niveau de priorité de l'établissement (consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre associées, enjeux de confort d'été)
- Etablir une grille d'analyse des niveaux de priorité et des niveaux de besoin des établissements, destinée à établir un plan d'action sur la base de l'outil de diagnostic

Proposition d'un plan d'action stratégique :

- Recenser l'ensemble des leviers d'intervention possibles pour un Département afin de contribuer à l'amélioration de la performance énergétique et climatique des ESMS qu'il finance (à l'aide d'un éventuel parangonnage auprès d'autres collectivités)
- Identifier les leviers les plus pertinents pour le Département de la Savoie, et les établissements concernés (sur la base du diagnostic réalisé)
- Proposer un plan d'action (outils, moyens associés, calendrier de réalisation) doté de plusieurs scénarios d'ambition possibles
- Définir des objectifs de résultat intégrables au Plan climat à l'horizon 2030

La collectivité a voté le 15 décembre 2023 son nouveau plan climat établissant la feuille de route à l'horizon 2030 en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cette feuille de route intègre la politique de gestion des déchets produits par le Département, ayant des implications en matière de bilan carbone, mais aussi de consommation de ressources naturelles ou encore de pollution.

Le poste est rattaché au(à la) directeur(trice) adjoint(e).

Liens hiérarchiques

- Directeur(trice) de l'environnement
- Directeur(trice) adjoint(e) de l'environnement

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Directions et services du Département, dont spécifiquement le Pôle social
- Directeur de projet Plan Climat

Hors du Conseil départemental :

- Propriétaires des établissements et gestionnaires des structures d'accueil, dont notamment les bailleurs sociaux
- Tous les Conseillers en transition énergétique et écologique en santé (CTEES) intervenant sur le territoire de la Savoie
- Organismes tels que l'ASDER, l'ADEME, l'ARS, etc.

COMPETENCES ATTENDUES

- Permis de conduire de catégorie B
- Cursus en ingénierie dans le domaine de l'écologie/environnement/énergie et/ou administration publique (niveau Bac+5)
- Connaissances des jeux d'acteurs dans le domaine des enjeux climat-énergie
- Techniques de conduites de projets
- Outils et logiciels bureautiques
- Logiciels métiers

- Aisance relationnelle
- Capacité d'animation de projets et de réunion
- Sens de l'organisation
- Rigueur et méthode
- Pédagogie
- Capacité à convaincre et rendre compte

Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON→ si OUI,

Nombre de points : Néant

Motif: Néant

Moyens

• Véhicule : NON

Moyens spécifiques : NON

→ Si OUI, préciser :

Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

